Simon



CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 mars 2022 (18h32) Salle Etable- La Lombardière

Membres titulaires : 56 En exercice : 55 Membres suppléants : 23 Présents : 31 Votants : 45

Convocation et affichage : 24/03/2022 Président de séance : Monsieur

PLENET

Secrétaire de séance : Madame Sylvette

DAVID

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs: Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Clément CHAPEL (pouvoir à Sylvette DAVID), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à François CHAUVIN), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Martine OLLIVIER (pouvoir à Laurent MARCE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Laurence DUMAS), Denis SAUZE (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à François CHAUVIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Jean-Yves BONNET, Nadège COUZON, Olivier DE LAGARDE, Virginie FERRAND, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE.

CC-2022-119 - RESSOURCES - BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Rapporteur: Monsieur Laurent TORGUE

Le mode de gestion de la compétence transport est appelé à évoluer en cours d'année 2022 avec la mise en place, à compter du 1^{er} septembre 2022, d'une régie unique à autonomie financière.

A compter de cette date toutes les opérations comptables relatives à l'exercice de la compétence transport seront enregistrées dans le budget de la Régie des Transports et des mobilités et il conviendra de clore le budget annexe des transports, sous réserve de la comptabilisation des dernières opérations nécessaires pour la clôture de l'exercice 2022 du budget annexe des transports.

Le projet de budget primitif 2022 correspond donc aux opérations budgétaires du service jusqu'au 1^{er} septembre de cette année, selon l'équilibre suivant :

Section d'exploitation : 2 675 091,32 €
 Section d'investissement : 3 397 065,00 €

Tableau général

	Section d'exploitation		Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Mesures nouvelles	Mesures nouvelles				
Opérations réelles	2 670 126,32 €	1 966 928,00€	101 995,98€	96 600,00€	
Opérations d'ordre	4 965,00 €			4 965,00 €	
Virement					
Résultat n-1 repris par an	Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser			2 722 843,84€	3 149 500,00 €	
Résultat reporté		708 163,32 €	572 225,18€		
Réserves règlementées					
Résultat affecté				146 000,00€	
Total	2 675 091,32 €	2 675 091,32 €	3 397 065,00 €	3 397 065,00€	

Observations et précisions

Les résultats d'exécution 2021 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement.
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2021 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2022 seraient alors rectifiées par décision modificative.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOPTE le budget primitif 2022 – Budget annexe des Transports – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

Tableau général

	Section d'exploitation		Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Mesures nouvelles	Mesures nouvelles				
Opérations réelles	2 670 126,32 €	1 966 928,00€	101 995,98€	96 600,00€	
Opérations d'ordre	4 965,00 €			4 965,00 €	
Virement					
Résultat n-1 repris par an	Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser			2 722 843,84€	3 149 500,00 €	
Résultat reporté		708 163,32 €	572 225,18€		
Réserves règlementées					
Résultat affecté				146 000,00€	
Total	2 675 091,32 €	2 675 091,32 €	3 397 065,00 €	3 397 065,00€	

<u>Tableaux par chapitres budgétaires</u> Source : maquette budgétaire M43 – tableaux II A2 et II A3

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	BP 2022	
011	Charges à caractère général	2 424 098,00 €	
012	Charges de personnel	191 000,00€	
014	Atténuation de produit		
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00 €	
Total dé	penses de gestion courante	2 655 098,00 €	
66	Charges financières	15 000,00€	
67	Charges exceptionnelles		
022	Dépenses imprévues	28,32€	
Total dé	penses réelles	2 670 126,32 €	
023	Virement à la section de fonctionnement		
042	Opérations d'ordre se section à section	4 965,00 €	
Total dépenses d'ordre		4 965,00 €	
Total dépenses d'exploitation		2 675 091,32 €	

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	BP 2022	
013	Atténuation de charges		
70	Ventes de produits, prestations	5 000,00€	
73	Produits issus de la fiscalité	1 060 000,00€	
74	Dotations et participations	901 928,00€	
75	Autres produits de gestion courante		
Total recette	Total recettes de gestion courante		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
Total recette	Total recettes réelles		
042	Opérations d'ordre se section à section		
Total recettes d'ordre		0,00€	
002	Résultat n-1 reporté	708 163,32 €	
Total recettes d'exploitation		2 675 091,32 €	

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2022	
20	Immobilisations incorporelles			0,00€	
204	Subventions d'équipement versées			0,00€	
21	Immobilisations corporelles		91 965,00€	91 965,00€	
23	Immobilisations en cours	2 722 843,84 €	10 000,00€	2 732 843,84€	
Total dé	penses d'équipement	2 722 843,84 €	101 965,00 €	2 824 808,84 €	
16	Emprunts et dettes			0,00€	
020	Dépenses imprévues		30,98€	30,98€	
Total dé	penses financières	0,00€	30,98€	30,98€	
45	Opérations pour compte de tiers			0,00€	
Total dé	penses réelles d'investissement	2 722 843,84 €	101 995,98€	2 824 839,82 €	
040	Opérations d'ordre se section à section			0,00€	
041	Opérations patrimoniales			0,00€	
Total dépenses d'ordre		0,00€	0,00€	0,00€	
001	Résultat n-1 reporté		572 225,18€	572 225,18€	
Total dépenses d'investissement		2 722 843,84 €	674 221,16€	3 397 065,00 €	

	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2022	
13	Subventions d'investissement	449 500,00€		449 500,00€	
16	Emprunts et dettes	2 700 000,00€	96 600,00€	2 796 600,00€	
Total recettes d'équipement		3 149 500,00 €	96 600,00 €	3 246 100,00€	
10	Dotations			0,00€	
1068	Résultat n-1 affecté		146 000,00 €	146 000,00€	
1064	Réserves règlementées			0,00€	
27	Immobilisations financières			0,00€	
Total re	Total recettes financières		146 000,00€	146 000,00€	
45	Opérations pour compte de tiers			0,00€	
Total recettes réelles d'investissement		3 149 500,00 €	242 600,00 €	3 392 100,00€	
021	Virement à la section de fonctionnement			0,00€	
040	Opérations d'ordre se section à section		4 965,00 €	4 965,00 €	
041	Opérations patrimoniales			0,00€	
Total recettes d'ordre		0,00€	4 965,00 €	4 965,00 €	
001	Résultat n-1 reporté			0,00€	
Total recettes d'investissement		3 149 500,00 €	247 565,00 €	3 397 065,00 €	

Les résultats d'exécution 2021 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2021 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2022 seraient alors rectifiées par décision modificative.

PROCEDE à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

PRECISE qu'à compter du 1^{er} septembre 2022, toutes les opérations comptables relatives à l'exercice de la compétence transport seront enregistrées dans le budget de la Régie des Transports et des mobilités.

PRECISE que des opérations comptables pourront être enregistrées dans le budget annexe des transports postérieurement au 1^{er} septembre 2022, lorsqu'elles seront nécessaires à la clôture de l'exercice 2022.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 29/03/22 Affiché le : 01/04/22 Transmis en sous-préfecture le : 29/03/22

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220324-32034-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président

Simon PLENET